MÉDIATION
du Barreau de Rouen

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - ROUEN LE 29 AVRIL 2020

CENTRE DE MÉDIATION DU BARREAU DE ROUEN : UNE LIGNE DÉDIÉE POUR INFORMER ET CONSEILLER LES PARTICULIERS, PROFESSIONNELS DE JUSTICE ET CHEFS D'ENTREPRISES

Depuis le 27 avril, le Centre de Médiation du Barreau de Rouen a mis en place une ligne dédiée, le 02 44 84 65 67, pour informer sur les processus de modes amiables de règlement des différends.

Alors que le confinement rend plus difficile l'accès au droit et que la fermeture des tribunaux allonge encore les délais judiciaires, les 26 avocats médiateurs du CMBR se relaient bénévolement pour répondre à toute question sur la médiation de 10h à 17h, du lundi au vendredi.

Le 02 44 84 65 67, pour être conseillé, informé et même entamer une médiation

En appelant ce numéro, professionnels comme particuliers pourront s'informer gratuitement et en toute confidentialité sur les méthodes possibles de résolution amiable de leur différend, et ce quelque soit le domaine du Droit concerné par leur demande.

L'avocat médiateur pourra ensuite proposer à l'appelant un RDV plus complet, par téléphone ou par visioconférence. Ce RDV sera gratuit.

Si la situation permet la mise en œuvre effective du processus de médiation, les démarches pourront être entreprises immédiatement avec l'autre partie et les avocats accompagnateurs, sans attendre le déconfinement et la réouverture des tribunaux. L'accord trouvé aura un effet exécutoire immédiat et pourra ensuite être homologué par le juge, si les parties le demandent.

Photo : Fauxels

Le recours à un mode amiable est obligatoire depuis décembre 2019 avant toute demande en justice portant sur une somme inférieure à 5 000 € ou découlant de mauvaises relations de voisinage.

La médiation, dialoguer pour dépasser ensemble un conflit

La médiation est un Mode Amiable de Règlement des Différends (MARD) qui permet par le dialogue de faire émaner une solution sur-mesure, rapide et conforme aux intérêts de chaque partie.

Le CMBR, 26 avocats formés à la médiation

Le Centre se compose de 26 médiateurs diplômés et bienveillants, avocats de métier, qui guident depuis 2001 les justiciables dans la résolution concertée de leurs différends. Il est labélisé par la Fédération Française des Centres de Médiation.

CONTACT PRESSE
Eric Baudeu, Président du CMBR
Téléphone : 06 61 98 54 01 / Email : eric.baudeu@gmail.com